

TARIFS 2023

HEBERGEMENT

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

- Le tarif hébergement : 62.92 € + 20.69 € Dépendance Gir 1/2 : 83.61 €
- Le tarif hébergement : 62.92 € + 13.13 € Dépendance Gir 3/4 : 76.05 €
- Le tarif hébergement : 62.92 € + 5.57 € Dépendance Gir 5/6 : 68.49 €

Tarif - 60 ans : 80.24 € par jour

Tarif réservation : 42.59 €

Pour les entrées en hébergement permanent vous devrez verser un mois d'avance au Trésor Public de THIERS :

Une provision d'entrée (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **1 950.52 €**
soit 31 jours à 62.92 €

EN CAS D'HOSPITALISATION

Forfait hospitalier : **20 €**

Forfait hospitalier psychiatrique : **15 €**

A partir du 4^{ème} jour : Minoration du GIR 5-6 + forfait hospitalier

AUTRES TARIFS

En cas d'absence pour motif personnel :

A partir du 4^{ème} jour : 54.62 € par jour (soit le tarif hébergement 62.92 € moins 2 fois le minimum garanti qui est à 4.15 € au 1^{er} Janvier 2024)¹ jusqu'à 30 jours maximum

Pécule en cas d'Aide Sociale : 121 € / mois au 1^{er} Janvier 2024

¹ Conformément à l'article Article I - 53 du Règlement Départemental d'Aide Social du Puy-de-Dôme du 13 mars 2017